

**COMMUNIQUÉ  
POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

**Partenaire de la Table  
de concertation des aînés**

**Le Comité de sécurité publique de la MRC se réjouit de l'implantation  
du système d'alerte téléphonique pour les aînés vivant seuls à domicile**

(Salaberry-de-Valleyfield –Le 19 mars 2013) En tant que partenaire à part entière de la Table régionale de concertation des aînés et dans la perspective de contribuer à la sécurité des personnes âgées du territoire, le Comité de sécurité publique (CSP) de la MRC de Beauharnois-Salaberry se réjouit et ne peut qu'être favorable à l'implantation d'un système automatisé d'alerte téléphonique destiné aux personnes âgées vivant seules à domicile.

Alors que notre population se fait vieillissante, qu'elle souffre de solitude et d'isolement et que l'on met tout en œuvre pour maintenir le plus longtemps possible la personne âgée dans son milieu de vie naturel, l'instauration d'une ressource technique permettant aux aînés de conserver leur autonomie, de vivre en sécurité et de rassurer par ricochet leur entourage et leur famille ne peut qu'être bienvenue.

En effet, par la réalisation du projet « *Mon ange gardien* » et l'installation de cet appareil téléphonique, la personne âgée vivant seule peut en tout temps (7 jours sur 7 et 24 heures sur 24) signaler une situation de détresse en n'ayant qu'à presser un bouton d'appel à l'aide.

**- Contribution de la MRC à la pérennité du projet -**

Dans la mesure où cette initiative rejoint parfaitement les valeurs et la mission du Comité de sécurité publique et qu'elle est pilotée par un organisme porteur de notoriété comme Tel-Aide, la MRC a convenu de participer financièrement au projet, de manière à contribuer à sa pérennité. Voilà pourquoi la MRC de Beauharnois-Salaberry s'est engagée à verser au projet la somme de 6 000 \$ sur une période de trois ans.

La MRC se réjouit également du rayonnement de ce service, dans la mesure où l'ensemble de ses municipalités est couvert par ce projet. En effet, les municipalités de Beauharnois, Salaberry-de-Valleyfield, Saint-Stanislas-de-Kostka, Saint-Louis-de-Gonzague et Saint-Étienne-de-Beauharnois sont couvertes via le territoire du CSSS du Suroît, alors que les citoyens de Sainte-Martine et de Saint-Urbain-Premier seront référés par Tel-Aide au programme administré par le Centre D'Action Bénévole de Châteauguay, organisme porteur pour ce territoire.

Avec l'annonce qui est faite aujourd'hui, le bien-être et la sécurité de nos personnes âgées s'en trouvent grandement améliorés. À cet égard, la MRC de Beauharnois-Salaberry et son comité de sécurité publique (CSP) se réjouissent d'être partenaires de cette heureuse initiative.

**MRC de Beauharnois-Salaberry**

-

**30**

-

**Source : Guy Longtin**  
**Coordonnateur aux communications**  
**MRC de Beauharnois-Salaberry**  
**Tél : (450) 225-0870 (poste 226)**  
**Courriel : [g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com](mailto:g.longtin@mrc-beauharnois-salaberry.com)**